



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi 1^{er} juin 2020

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal, tenue lundi le 1^{er} juin 2020 à la salle municipale, de 20 h à 20 h 52.

Sont présents : Monsieur Denis Bergeron
Monsieur Guy Dupuis
Madame Valérie Fortier
Monsieur Jocelyn Jutras
Monsieur Marcel Larochelle
Monsieur Éric Morissette
Monsieur Yvon Martel
Monsieur Marc Plante

La séance est ouverte à 20 h par le maire, monsieur Marc Plante, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

135-2020

Procédure exceptionnelle pour la séance du conseil

Le conseil de la Municipalité de Saint-Valère siège en séance ordinaire ce lundi 1^{er} juin 2020 et les conseillers et conseillère sont tous physiquement présents.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Valérie Fortier et résolu unanimement que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos.

136-2020

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Denis Bergeron que l'ordre du jour soit adopté tel que lu, en y retirant l'item numéro 12- Révision des coûts pour la protection de verre – bureau et bibliothèque.

137-2020

Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 4 mai 2020

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que le procès-verbal de l'assemblée du 4 mai 2020 soit accepté tel que déposé.

138-2020

Adoption des comptes

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Yvon Martel que les comptes soient acceptés tels que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.

Municipalité Saint-Valère
Chèques du 1^{er} au 30 juin 2020

N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202000209 (I)	202006	2020-06-01	12	MINISTÈRE REVENU CANADA	Remises de l'employeur	2 213,76 \$
202000210 (I)	202006	2020-06-01	13	MINISTRE REVENU QUEBEC	Remises de l'employeur	5 762,59 \$
202000211 (I)	202006	2020-06-01	29	HYDRO-QUÉBEC	Électricité centre adm., gest. adm.	757,30 \$
202000212 (I)	202006	2020-06-01	30	SOGETEL INC.	Téléphone bureau, gest. adm.	373,20 \$
202000213 (I)	202006	2020-06-01	39	CAISSE DESJARDINS DES	Remises de l'employeur	480,00 \$
202000214 (I)	202006	2020-06-01	244	SIDEVIC INC.	Fourniture, voirie	159,63 \$
202000215 (I)	202006	2020-06-01	267	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES	Poste circulaire compost et loisir,	82,28 \$
202000216 (I)	202006	2020-06-01	303	LES TOILES GÉRARD	Toile, Paystar, voirie	149,47 \$
202000217 (I)	202006	2020-06-01	314	PHILIPPE GOSSELIN & ASS.	Diesel, voirie	2 093,72 \$
202000218 (I)	202006	2020-06-01	446	MOTEURS ÉLECTRIQUES	Moteur niveleuse, voirie	208,74 \$
202000219 (I)	202006	2020-06-01	458	VICTO FREINS DÉMARREURS	Fourniture, voirie	481,90 \$
202000220 (I)	202006	2020-06-01	468	HYDRAULIQUE VIGNEAULT	Vérification pompe niveleuse, voirie	167,16 \$
202000221 (I)	202006	2020-06-01	500	VALÉRIE FORTIER	Frais cellulaire mensuel	40,00 \$
202000222 (I)	202006	2020-06-01	509	CAPEX PIÈCES DE	Peinture équipement d'hiver, enl.	625,13 \$
202000223 (I)	202006	2020-06-01	628	MARIUS MARCOUX & FILS	Réparation lumière, éclairage	196,84 \$
202000224 (I)	202006	2020-06-01	642	PH VITRES D'AUTOS	Remplacement vitre Freight, voirie	773,78 \$
202000225 (I)	202006	2020-06-01	722	TURMEL SERVICE DE PNEUS	Pneus Paystar et Freightl, voirie	612,41 \$
202000226 (I)	202006	2020-06-01	750	GESTERRA, SOC. DÉVEL.	Frais collecte mai 2020, loisir	14 026,06 \$
202000227 (I)	202006	2020-06-01	765	MÉDIAS TRANSCONT.	Avis asphalte, voirie	4,27 \$
202000228 (I)	202006	2020-06-01	783	RONA GRENIER INC.	Pieuvre charrue à neige, enl. neige	282,88 \$
202000229 (I)	202006	2020-06-01	819	VICTO FREINS DÉMARREUR	Pièce, voirie	88,27 \$
202000230 (I)	202006	2020-06-01	851	CLIMATISATION CONFORT	Entretien printemps climatiseur	201,21 \$
202000231 (I)	202006	2020-06-01	861	YVON MARTEL	Frais cellulaire mensuel	40,00 \$
202000232 (I)	202006	2020-06-01	897	MARLÈNE CHOUINARD	Allocation mensuelle, biblio	430,00 \$
202000233 (I)	202006	2020-06-01	922	MARCEL LAROCHELLE	Frais cellulaire mensuel	40,00 \$
202000234 (I)	202006	2020-06-01	957	ROGERS	Téléphone cellulaire, gest. adm.	74,73 \$
202000235 (I)	202006	2020-06-01	1065	CAMION FREIGHTLINE	Pièces, Freight, voirie	266,91 \$
202000236 (I)	202006	2020-06-01	1067	YVAN VERVILLE	Frais cellulaire mensuel	40,00 \$
202000237 (I)	202006	2020-06-01	1091	MARC PLANTE	Frais cellulaire mensuel	40,00 \$
202000238 (I)	202006	2020-06-01	1148	COMPAGNIE CRÉDIT FORD	Location remboursement camion	1 176,64 \$
202000239 (I)	202006	2020-06-01	1192	JOËL PLAMONDON	Frais cellulaire mensuel	40,00 \$
202000240 (I)	202006	2020-06-01	1200	SANIXEL	Masques protecteurs, voirie	346,07 \$
202000241 (I)	202006	2020-06-01	1187	DAN-LAVE97	Entretien et nettoyage vitre et tapis,	2 033,75 \$
202000242 (I)	202006	2020-06-01	869	SOLUTIONS ZEN MÉDIA	Gestion contenue, gest. adm.	162,31 \$
202000243 (I)	202006	2020-06-01	1097	UNION VIE	Remises de l'employeur	1 396,40 \$
202000244 (I)	202006	2020-06-01	29	HYDRO-QUÉBEC	Électricité parc	66,62 \$
202000245 (I)	202006	2020-06-05	62	MRC D'ARTHABASKA	Remb. cours d'eau (Riv. noire et autres)	15 454,40 \$
202000246 (I)	202005	2020-06-11	618	YVES GAGNON	Remboursement location salle	200,00 \$
202000247 (I)	202006	2020-06-15	1201	LA MAISON DE THÉRAPIE	Subvention cannabis, gest. adm.	1 512,61 \$
202000249 (I)	202006	2020-06-16	666	GROUPE ULTIMA INC.	Ajustement assurance, voirie	167,00 \$
202000250 (I)	202006	2020-06-30	26	CHAREST INTERNATIONAL	Fournitures, voirie	256,72 \$
202000251 (A)	202006	2020-06-30	29	HYDRO-QUÉBEC	Électricité, éclairage rues	630,47 \$
202000252 (I)	202006	2020-06-30	928	XÉROX CANADA LTÉE	Location photocopieur, 13/24, gest. adm.)	578,20 \$
202000253 (I)	202006	2020-06-30	1100	PRAXAIR CANADA INC.	Produits chimiques, voirie	108,80 \$
		2020-06-01		Salaires du 31 mai 2020	Salaires législation	3 246,34 \$
		2020-06-03		Salaires du 30 mai 2020	Salaires employés	3 221,81 \$
		2020-06-10		Salaires du 6 juin 2020	Salaires employés	3 533,51 \$
		2020-06-17		Salaires du 13 juin 2020	Salaires employés	3 674,66 \$
		2020-06-24		Salaires du 20 juin 2020	Salaires employés	3 640,39 \$
		2020-06-04		Location garage du 30 mai 2020	Voirie	301,68 \$
		2020-06-11		Location garage du 6 juin 2020	Voirie	301,68 \$
		2020-06-18		Location garage du 13 juin 2020	Voirie	301,68 \$
		2020-06-25		Location garage du 20 juin 2020	Voirie	301,68 \$
Total des chèques						73 365,66 \$

Donné à Saint-Valère, ce 30 juin 2020.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras



No de résolution
ou annotation

139-2020

Avis de motion pour le règlement numéro 376-2020 décrétant une tarification pour les activités de loisirs 2020

Monsieur Marc Plante, maire, présente et donne avis de motion qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement numéro 376-2020 décrétant une tarification pour les activités de loisirs 2020.

140-2020

Adoption du règlement numéro 375-2020 imposant un tarif de compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués sur la branche 12 du cours d'eau de la Rivière-Noire, sur le cours d'eau Lévesque, sur le cours d'eau Delphis Vigneault et sur sa branche 1

Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil adopte le règlement numéro 375-2020 imposant un tarif de compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués sur la branche 12 du cours d'eau de la Rivière-Noire, sur le cours d'eau Lévesque, sur le cours d'eau Delphis Vigneault et sur sa branche 1.

141-2020

Projet d'une municipalité de joindre un regroupement Estrie-Montérégie « solution UMQ » en assurance collective, en cours de contrat

ATTENDU QUE, conformément à la Loi sur les cités et du Code municipal de la Municipalité de Saint-Valère et en conformité avec la Solution UMQ, ce conseil souhaite autoriser la Municipalité à joindre un regroupement d'achat de produits d'assurances collectives de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) aux meilleures conditions possible;

ATTENDU QUE, suite à un appel d'offres public, Mallette actuaires inc. s'est déjà vu octroyer le contrat pour les services de consultant indépendant par l'UMQ en application de la Solution UMQ;

ATTENDU QUE la rémunération prévue au contrat — Solution UMQ — à octroyer est de 0,65 % au consultant Mallette actuaires inc. et les frais de gestion prévus pour l'UMQ sont de 1,15 %;

ATTENDU QUE, advenant que la Municipalité de Saint-Valère joigne un regroupement de l'UMQ, le consultant s'est engagé et doit respecter les mêmes termes et modalités reliés au mandat qu'il a obtenu de l'UMQ;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Valère souhaite maintenant confirmer son adhésion à la solution des regroupements de l'UMQ;

Il est proposé par Éric Morissette, appuyé par Denis Bergeron et résolu :

QUE le préambule fait partie intégrante des présentes comme si réitéré au long;

QUE ce conseil déclare d'abord qu'il n'a pas donné d'autre mandat à d'autre consultant en semblable matière pour toute période pouvant correspondre en tout ou en partie à celle pour laquelle la Municipalité de Saint-Valère souhaite maintenant obtenir des assurances collectives par l'entremise du programme de l'UMQ;

QUE, en conséquence de ce qui est mentionné plus haut, ce conseil autorise l'octroi ou le transfert du mandat de conseiller en assurances collectives à Mallette actuaires inc., dans le cadre et aux conditions de la Solution UMQ, à compter du 1er juillet 2020 jusqu'au 31 mai 2024, applicable au contrat du Regroupement passé auprès de l'assureur La Capitale assurance et services financiers inc., ledit transfert confirmant, le cas échéant, la fin de tout contrat ou mandat antérieur avec un courtier ou consultant en la matière;



No de résolution
ou annotation

QUE ce conseil confirme aussi par les présentes son adhésion à la Solution UMQ en matière d'assurances collectives, à compter du 1er juillet 2020 jusqu'au 31 mai 2024, applicable au contrat du Regroupement Estrie-Montérégie passé auprès de l'assureur La Capitale assurance et services financiers inc., suivant l'appel d'offres public n° UMQ 003-2019-2024;

QUE l'adhésion au regroupement — Solution UMQ — sera alors d'une durée maximale de cinq (5) ans;

QUE la Municipalité de Saint-Valère mandate l'UMQ pour agir à titre de mandataire afin de la représenter au contrat d'assurances collectives pour l'accès à son dossier d'assurances collectives auprès de l'assureur, dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

QUE la Municipalité de Saint-Valère s'engage à payer à l'UMQ, le cas échéant, des frais de gestion de 1,15 % des primes totales versées par la Municipalité de Saint-Valère durant le terme de son adhésion au contrat et une rémunération de 0,65 % des primes totales versées par la Municipalité au consultant Mallette actuaires inc.;

QUE la Municipalité de Saint-Valère s'engage à respecter les termes et conditions du contrat intervenu avec l'assureur en application des présentes au sein du regroupement auquel la Municipalité de Saint-Valère se joint.

142-2020

Autorisation au directeur général à remplir et signer les documents relatifs à l'assurance collective

Il est proposé par Valérie Fortier, appuyée par Marcel Larochelle, que le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à remplir et signer les documents relatifs à l'assurance collective, suite au changement de fournisseur d'assurance collective des employés de la Municipalité.

143-2020

Discussion pour la publication du journal local

Il est proposé par Éric Morissette, appuyé par Denis Bergeron, d'attendre que les comités recommencent leurs réunions pour faire paraître le journal. Entretemps, la Municipalité publiera sur son site internet et sa page Facebook les informations pertinentes; au besoin, elle publiera une circulaire pour informer la population.

144-2020

Réouverture du bureau municipal et de la bibliothèque

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Marcel Larochelle de procéder à la réouverture du bureau de la Municipalité le 8 juin 2020. Des vitres de protection seront installées à l'accueil et des mesures sanitaires particulières, exigées par la santé publique du Québec, seront mises en place. La bibliothèque réouvrira également à compter du 8 juin et, jusqu'à nouvel ordre, seulement le lundi de 14 h à 15 h et en soirée de 18 h 30 à 20 h, toujours selon la directive de la santé publique.

145-2020

Autorisation du camp de jour 2020

Il est proposé par Valérie Fortier et appuyée par Guy Dupuis que le conseil autorise la tenue du camp de jour pour une période de 6 semaines, selon les normes instaurées par la santé publique, soit des ratios 1/5 pour les 5 à 6 ans, 1/7 pour les 7 à 8 ans et de 1/10 pour les 9 ans et plus. L'horaire sera de 7 h 30 à 17 h 30 du lundi au jeudi et de 7 h 00 à 12 h 00 le vendredi.

146-2020

Autorisation des dépenses du camp de jour 2020

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Valérie Fortier que le conseil autorise une partie des dépenses du camp de jour selon liste préparée par le coordonnateur en loisir, Monsieur Olivier Cloutier, soit un montant de 3 475 \$.

147-2020

Entretien du camp de jour (Covid19)

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Valérie Fortier que le conseil autorise la demande pour l'entretien du pavillon durant la période du camp de jour afin de se conformer aux directives de la santé publique. La désinfection devra se faire à tous les jours.



No de résolution
ou annotation

148-2020

Autorisation pour l'engagement d'animateurs/trices du camp de jour et comité de sélection

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Valérie Fortier que le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras et le coordonnateur en loisir, Monsieur Olivier Cloutier, à faire partie du comité de sélection des animateurs/trices du camp de jour, et que directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder à leur embauche.

149-2020

Autorisation pour la signature des contrats pour les employés du camp de jour

Il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise le maire, Monsieur Marc Plante, et le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Jocelyn Jutras, à signer les contrats pour l'engagement d'animateurs/trices pour le camp de jour.

150-2020

Autorisation pour l'achat d'un filet de tennis

ATTENDU QUE le coordonnateur en loisir, Monsieur Olivier Cloutier, a demandé deux cotations pour l'achat d'un filet de tennis soit à Inter-sports, au montant de 293,95 \$ et à Filets Nad'S, au montant de 255,00 \$, avant taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Guy Dupuis que le conseil autorise l'achat d'un filet de tennis à la Compagnie Filets Nad'S au montant de 255 \$, plus taxes.

151-2020

Autorisation d'achat d'un canon et système de son pour les loisirs

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil autorise l'achat d'un projecteur (canon) ainsi que des boîtes amplifiées et console de son pour faire l'animation à l'extérieur, pour un montant maximum de 3 000 \$.

152-2020

Achat meubles à 3 tiroirs pour réception et loisir

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Valérie Fortier que le conseil autorise l'achat de deux caissons mobiles à trois tiroirs pour la réception et le bureau du coordonnateur en loisir, au montant de 170 \$ chacun, plus taxes.

153-2020

Adoption du rapport d'activités 2019 présenté au ministère de la Sécurité publique

CONSIDÉRANT l'entrée en vigueur du Schéma de couverture de risques le 23 mars 2009;

CONSIDÉRANT l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* qui prescrit à toute autorité locale et régionale et à toute régie intermunicipale chargées de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, l'obligation d'adopter et de transmettre annuellement au ministre de la Sécurité publique un rapport d'activités pour l'exercice précédent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et résolu à l'unanimité que la Municipalité adopte le rapport d'activités pour l'année 2019 présenté au ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Schéma de couverture de risques de la MRC d'Arthabaska.

154-2020

Autorisation d'achat de témoins lumineux et avertisseurs sonores de benne basculante relevée

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil autorise l'inspecteur en voirie, Monsieur Yvan Verville, à faire l'achat de témoins lumineux et avertisseurs sonores de benne basculante relevée pour les deux camions afin de se conformer aux exigences de la Société de l'assurance automobile du Québec, au montant de 500 \$ chacun, non installé, plus taxes.



No de résolution
ou annotation

155-2020

Demande de soumissions publiques pour l'achat de pierre pour 2020

Il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Denis Bergeron que le conseil demande des soumissions publiques par l'entremise du site SEAO pour l'achat de pierre pour la Municipalité. Les soumissions devront être cachetées et expédiées par courrier recommandé ou être remises en main propre au directeur général et secrétaire-trésorier et porter la mention « **PIERRE** » et ce, au plus tard le lundi 13 juillet 2020 à 10 h 30 au bureau municipal, sis au 2, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 10 h 31.

156-2020

Demande de cotation pour scellant de chaussée

Il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Denis Bergeron que le conseil demande des cotations pour le scellant de chaussée pour l'année 2020.

157-2020

Acceptation de la cotation de pancartes

ATTENDU QUE l'inspecteur en voirie, Monsieur Yvan Verville, a demandé une cotation à la compagnie Martech Signalisation pour l'achat de divers poteaux et pancartes;

ATTENDU QU'il faut ajouter des pancartes de non stationnement pour le secteur du rang 8 pour un montant estimé à 250 \$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil accepte la cotation de Martech Signalisation au montant de 3 297 \$ pour l'achat de divers pancartes et poteaux de signalisation ainsi qu'un montant de 250 \$ pour non stationnement sur une partie du rang 8, tous les montants sont avant taxes.

158-2020

Acceptation de la cotation de ponceaux

ATTENDU QUE l'inspecteur en voirie, Monsieur Yvan Verville, a demandé des cotations pour l'achat de divers ponceaux à trois compagnies, soit le Centre de ponceau Courval, JU Houle et Vivaco groupe Corporatif pour l'achat de diverses grandeurs de ponceaux;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil accepte la cotation de la compagnie JU Houle, selon le tableau suivant (montants avant taxes) :

	Longueur	Soleno
		Prix/unité
Ponceau 18 pouces R-320 avec cloche perforé enrobé	30'	n/d
Ponceau 18 pouces R-320 avec cloche perforé enrobé	20'	437,76 \$
Ponceau 24 pouces R-320 avec cloche perforé enrobé	30'	n/d
Ponceau 24 pouces R-320 avec cloche perforé enrobé	20'	758,33 \$
Ponceau 15 pouces R-320 avec cloche perforé enrobé	20'	343,02 \$
Ponceau 48 pouces R-320 avec cloche, non perforé, non enrobé	20'	851,43 \$
Ponceau 48 pouces R-320 sans cloche, non perforé, non enrobé	20'	1 462,50

159-2020

Autorisation des dépenses pour l'installation d'un ponceau sur le chemin Fournier

ATTENDU QUE l'inspecteur en voirie, Monsieur Yvan Verville, a demandé une cotation pour l'achat d'un ponceau en ciment d'une longueur 12,2 mètres linéaires de la compagnie Industrie de Ciment de la Guadeloupe inc.;



No de résolution
ou annotation

160-2020

EN CONSÉQUENCE, il proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil accepte la cotation pour l'achat d'un ponceau en ciment de la compagnie Industrie de Ciment de la Guadeloupe inc au montant de 8 504,32 \$, avant taxes.

Autorisation d'achat d'un réfrigérateur pour le garage municipal

Il proposé par Valérie Fortier et appuyée par Guy Dupuis que le conseil autorise l'achat d'un mini réfrigérateur pour le garage municipal.

161-2020

Autorisation d'achat ou de location d'un capteur laser

Il proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Guy Dupuis que le conseil autorise l'inspecteur en voirie, Monsieur Yvan Verville, à faire l'achat d'un capteur laser modèle Spectra Précision au montant de 695 \$ avant taxes.

162-2020

Demande d'accréditation MAE (Municipalité amis des enfants)

Il proposé par Valérie Fortier et appuyée par Denis Bergeron que le conseil reporte cette décision à une prochaine séance du conseil.

163-2020

Demande de renouvellement de chenil, 594, route 161, madame Noëlline Daraïche SPAA

ATTENDU QUE madame Noëlline Daraïche a adressé au conseil une demande de renouvellement pour l'exploitation de chenil pour deux Teckels, un Pinsher, deux Yorkshire et un Labrador;

ATTENDU QUE madame Noëlline Daraïche a établi son chenil au 594, route 161 sur le lot 5 180 429 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité a délégué sa compétence à l'organisme de la SPAA concernant la gestion des plaintes et des licences des animaux domestiques;

ATTENDU QUE pour l'autorisation de sa demande, madame Noëlline Daraïche, devra se conformer aux règlements de la Municipalité et de la SPAA en vigueur sur le territoire ainsi que le règlement provincial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Valérie Fortier que le conseil autorise l'exploitation d'un chenil pour l'année 2020 à madame Noëlline Daraïche et ce, aux conditions suivantes :

QUE madame Noëlline Daraïche se procure une licence annuelle pour chacun des chiens dont elle est propriétaire. Ces licences sont disponibles au bureau de la SPAA;

QUE madame Noëlline Daraïche devra faire une demande de renouvellement à chaque année avant le 31 mars;

QUE l'autorisation soit acceptée après avoir eu une recommandation de la responsable de la SPAA qui confirme la conformité de l'installation ainsi que les réglementations;

QUE madame Noëlline Daraïche se conforme à toute nouvelle réglementation de la Municipalité et de la SPAA et provinciale, le cas échéant;

QU'à la suite d'une plainte, madame Noëlline Daraïche, devra régler le problème dans les trois jours suivant l'avertissement de la SPAA;

QU'à défaut par madame Noëlline Daraïche de respecter l'une ou l'autre des conditions ci-dessus mentionnées, la présente autorisation sera automatiquement annulée.



No de résolution
ou annotation

164-2020

Remplacement des poteaux de numéros civiques 9-1-1

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé, à ses frais, à l'installation de poteaux d'adresse de résidence en bordure de route en 2019;

ATTENDU QUE ces adresses civiques sont utiles et nécessaires pour faciliter le travail des services d'urgence et autres ;

ATTENDU QUE la Municipalité reçoit des demandes de contribuables pour la réparation des pancartes de 9-1-1;

ATTENDU QU'il est nécessaire que les pancartes soient facilement visibles de la route afin que les services d'urgence puissent localiser rapidement la propriété, permettant ainsi de gagner du temps et de sauver des vies;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Éric Morissette que la réparation ou le remplacement du poteau et/ou de la pancarte d'adresse de 9-1-1 soit aux frais du propriétaire de la résidence concernée.

165-2020

Autorisation de procéder à l'installation de pancartes interdisant le stationnement sur le côté ouest du rang 8, à l'intersection de la route 261

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une demande d'un producteur agricole relativement à la difficulté de circuler avec sa machinerie agricole sur le rang 8 en raison des nombreuses voitures stationnées des deux côtés dudit rang;

ATTENDU QUE le règlement G-100, article 46, nous autorise, par résolution à régler certains secteurs pour le stationnement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Valérie Fortier de limiter le stationnement dans le rang 8 et d'installer des pancartes sur le côté ouest du rang 8 et ce, d'ici la fin juin 2020. Une copie de la résolution sera acheminée à la Sûreté du Québec.

166-2020

Demande de soumission pour l'asphaltage des rues des Loisirs, du Parc, de la Promenade et Desjardins Nord et de la route de la Rivière-Noire

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise l'envoi par le directeur général et secrétaire-trésorier de la demande de soumission publique sur le site du SEAO pour les projets de travaux d'asphaltage des rues des Loisirs, du Parc, de la Promenade et Desjardins Nord et d'une partie la route de la Rivière-Noire. Les soumissions devront être cachetées et expédiées par courrier recommandé ou être remises en main propre au directeur général et secrétaire-trésorier et porter la mention « **Asphalte** des rues des Loisirs, du Parc, de la Promenade et Desjardins Nord et d'une partie la route de la Rivière-Noire » et ce, au plus tard le lundi 13 juillet 2020 à 10 h 30 au bureau municipal, sis au 2, rue du Parc à Saint-Valère. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour au même endroit à 10 h 31.

167-2020

Demande de subvention au programme Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRLL)

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter ;

ATTENDU QUE, pour relancer l'économie dès 2020, le gouvernement du Québec a prévu un budget additionnel de 100 millions de dollars pour la voirie locale afin de mitiger les impacts découlant de la pandémie de COVID-19 ;



No de résolution
ou annotation

Les Éditions Juridiques FD - 1-800-363-9251 - No. F029

ATTENDU QUE des dispositions temporaires relatives aux impacts de la COVID-19 ont été ajoutées aux modalités d'application 2018-2021 du PAVL ;

ATTENDU QUE les dispositions temporaires sont applicables exclusivement aux demandes d'aide financière pour des travaux curatifs des volets Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) et Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du PAVL ;

ATTENDU QUE les dispositions temporaires ont préséance sur les modalités d'application des volets AIRRL et RIRL ;

ATTENDU QUE le Ministère permet, en fonction de son indice de vitalité économique, l'octroi d'une aide financière maximale couvrant de 65 % à 85 % des dépenses admissibles pour le volet AIRRL et de 90 % à 95 % pour le volet RIRL ;

ATTENDU QUE l'aide financière est versée sur une période de 10 ans;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce et au plus tard le 31 décembre 2020 sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets doit être effectuée dans le mois suivant la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le 31 janvier 2021;

ATTENDU QUE la Municipalité a choisi la source de calcul de l'aide financière suivante : bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de Yvon Martel, appuyé par Denis Bergeron, il est résolu et adopté que le conseil confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

138-2020, 141-2020, 142-2020, 143-2020, 145-2020, 146-2020, 147-2020, 148-2020, 149-2020, 150-2020, 151-2020, 152-2020, 154-2020, 155-2020, 156-2020, 157-2020, 158-2020, 159-2020, 160-2020, 161-2020, 165-2020, 166-2020, 167-2020

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 1^{er} jour du mois de juin deux mil vingt.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras



No de résolution
ou annotation

Lecture de la correspondance

Le directeur général donne lecture de la correspondance.

BuroPro : caisson mobile 3 tiroirs

Protek : témoin lumineux et avertisseur sonore de bonne basculante relevée

Martech signalisation : cotation pour pancartes

Cotations ponceaux : J.U. Houle, Vivaco Gr. coop., Centre du ponceau Courval inc.

Vitrierie M.L. : soumission pour protection de verre – accueil et bibliothèque

Camp de jour : informations parues sur Internet et Facebook et budget été 2020

Filets Nads : soumission filet de tennis

Gérald Musique : soumission système de son

Industries de ciment La Guadeloupe inc. : soumission ponceau en ciment

Sitech QM : soumission capteur de pelle

Tessier récréo-parc : soumission siège parent-enfant

Renouvellement de permis de chenil de Noëlline Daraiche

Actions municipales & SSI :

CIMI inc. : contrat de location excavatrice

SPAA : suivi des services septembre à décembre 2019 et janvier à avril 2020

Société de l'assurance automobile : Préavis de vérification mécanique

Fondation québécoise du cancer : Demande de contrib. - campagne corporative 2020

Revues/dépliants : Constras, InfraStructure, Construire, Via Bitume, Cisolift,
Construire en bois

168-2020

Clôture de la séance

Il est proposé à 20 h 52 par Yvon Martel que la séance soit levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord.
En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Marc Plante
Maire

Marc Plante
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier